



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2788-275X

www.reriss.org

Numéro 04

REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES EN SCIENCES
SOCIALES



ISSN: 2788 - 275x

Décembre 2021



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître de Conférences de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUEAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKEZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



SOMMAIRE

Préface

BAHA Bi Youzan Daniel

Politisation des organes électoraux et recrudescence des crises électorales en Côte d'Ivoire

BAH Mahier Jules Michel-----1

Répercussions psychosociales des décès des enfants drépanocytaires sur leurs parents, **COULIBALY Zoumana, SYLLA Moustapha et DROH Antoine** -----17

Influence des facteurs socio-économiques sur la consommation du poisson d'élevage par les ménages en Côte d'Ivoire : Cas des districts d'Abidjan et des Lagunes

YE Sata, BERTE Siaka et KOUTOU N'guessan Claude-----28

Logiques endogènes des femmes piscicultrices de Daloa face aux approches d'une aquaculture durable et résiliente : aquaculture intégrée, agroécologie : Etude exploratoire, **YE Sata, CAMARA Brahim et SORHO Fatogoma**-----43

Productions idéologiques liées à l'engagement des femmes dans l'armée ivoirienne : une analyse sociologique des logiques d'acteurs à Abidjan

KRAMO Jean Richard Konan, TOH Alain et TOGBE Taih Dominique -----54

Logiques de pratique des activités physiques et sportives à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA)

BINI Koffi Roland -----67

Economie minière et crise du lien social dans les localités de la région aurifère de Divo (Côte d'Ivoire)

KOUAME Koffi Siril et NIAMKE Jean Louis-----82

Dynamisation des systèmes de santé en Côte d'Ivoire et usages des TIC : étude du cas du dossier patient informatisé (DPI) au Centre Hospitalier Régional de Bouaflé,

OURAGA Basseri Jean-Claude, VONAN Amangoua Pierre Claver et N'CHOT Apo Julie-----101

Déterminants sociaux de la faible fréquentation des ouvrages hydrauliques en milieu rural ivoirien : cas des populations de M'bonoua dans la sous-préfecture d'Anyama

KOUAME Ettien Lydie Josia -----112



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Société civile et développement durable en côte d'ivoire. Les limites d'une participation au contrôle citoyen de l'action publique

Gnangon Georgette BROU ----- 120

De la validité des instruments d'évaluation des stagiaires en situations de crise : cas de la certification des élèves-professeurs d'allemand de l'école normale supérieure de Koudougou

OUEDRAOGO Léa----- 136

Problématique de l'encadrement en stage des étudiants infirmiers et sage-femmes dans les districts sanitaires d'Abidjan Côte d'Ivoire

Touali ZOULO ----- 149

Profil des enseignants de l'EFTP : Quelle identité professionnelle, pour quelle formation ?

BONKOUNGOU Nikiéma Haoua ----- 165

Echec des politiques publiques de développement : Cas de l'aménagement hydroélectrique de Taabo

NIKEBIE Kouassi Clair Stéphane ----- 179

Recette journalière, niveau de stress et agressivité chez des conducteurs de minicars dans le District d'Abidjan

YEBOUA Kossia Sonia----- 197



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA BI Youzan Daniel
Directeur de Publication RERISS



DE LA VALIDITÉ DES INSTRUMENTS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES EN SITUATIONS DE CRISE: CAS DE LA CERTIFICATION DES ÉLÈVES-PROFESSEURS D'ALLEMAND DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE KOUDOUGOU

OUEDRAOGO Léa, École Normale Supérieure Koudougou, Burkina Faso.
Lebub17@yahoo.fr

Résumé :

Afin d'assurer la continuité des activités pédagogiques face aux situations de crise, une des décisions d'urgence a consisté au Burkina Faso à adapter la formule de l'évaluation de certification des enseignants du post-primaire et du secondaire en position de stage aux contingences liées à l'apparition de la COVID-19. Comme alternative à l'observation de l'enseignant en situation de classe, les élèves-professeurs ont été évalués au moyen d'une analyse de la fiche pédagogique. La qualité de ladite mesure a toutefois suscité des controverses sans fondement scientifique dans le milieu éducatif. Au regard de l'importance des critiques qui ont été formulées, le présent article se veut un instrument d'exploration de la validité de cette mesure circonstancielle. Afin d'atteindre les objectifs de l'étude, une analyse comparative desdits instruments d'évaluation et de ceux qui prévalaient naguère s'est avérée incontournable. Des résultats obtenus, il ressort une concordance relative entre la nouvelle et l'ancienne grille d'évaluation des élèves-professeurs d'allemand. Par ailleurs, le modèle de fiche de leçon recommandé pour l'enseignement de l'allemand au Burkina Faso permet de faire des inférences sur les compétences professionnelles des élèves-professeurs en lien avec l'animation de la classe, la seule condition étant le respect des exigences de la production écrite. Pour la phase entretien des examinateurs avec l'élève-professeur, sa prise en compte dans l'évaluation en situations de crise requiert le recours aux médias numériques comme la visio-conférence.

Mots-clés: situations de crise - certification des élèves-professeurs d'allemand – grille d'évaluation/fiche de leçon - compétences professionnelles- validité.

Abstract:

In order to ensure pedagogical continuity in the face of crisis situations, including the corona 19 pandemic, one of the emergency decisions taken in Burkina Faso was to adapt the evaluation formula for the certification of post-primary and secondary school teachers in an internship position. As an alternative to observing the teacher in a classroom situation, student teachers are evaluated at least on the basis of the analysis of the pedagogical sheet. However, the quality of the said measure has been the subject of unscientific controversy in the educational community. To fill this void, this article is intended as an instrument to explore the validity of this circumstantial measure. In order to achieve the objectives of the study, not only was a comparative analysis of the assessment instruments necessary, but also an analysis of the model lesson sheet. The results show that the new and the old German student-teacher evaluation grids are



relatively consistent. Furthermore, the model lesson sheet recommended for teaching German in Burkina Faso allows inferences to be made about the professional skills of student teachers in relation to classroom management; the only condition being compliance with the requirements for written production. For the interview phase of the examiners with the student teacher, its consideration in the evaluation in crisis situations requires the use of digital media.

Key Words: crisis situations - certification of German student-teachers - evaluation grid/lesson sheet - professional skills - validity.

1. Contexte de l'étude

L'enseignant est un acteur clé du développement du système éducatif (COLEMAN, 1966). Il « influe sur les acquis des élèves »¹. En référence à PAQUAY & al (1996) et à STANDOP & al (2015), l'impact sur les apprentissages des élèves requiert, le développement de compétences professionnelles appropriées chez l'enseignant; la vérification de ces compétences passe par l'évaluation. En tant qu'outil d'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages et au regard du caractère institutionnel de l'évaluation des compétences professionnelles de l'enseignant, le recours à des instruments d'évaluation valides s'impose comme une nécessité incontournable.

Depuis quelques décennies toutefois, le monde entier vit une superposition de défis dues à des situations que nous qualifions de crises. Elles surviennent de façon inattendue et obligent à des prises de décisions dans l'urgence en vue de réduire leurs effets déstabilisateurs. Du fait que le temps de réactivité exigé est très court, les décisions prises peuvent révéler des insuffisances.

L'Afrique de l'Ouest et le Burkina Faso en particulier est confronté à des situations de crise multiformes. En effet, en plus des mouvements d'humeur des travailleurs, la situation sécuritaire est marquée par des attaques d'hommes armés avec pour effets le changement de poste de certains enseignants d'une région ou d'une province à une autre et la fermeture d'établissements scolaires en crescendo (de 192 établissements fermés en 2019-2020, le nombre passe à 2244 en 2020-2021 et à 2682 en 2021-2022)². Sur le plan sanitaire, les menaces épidémiologiques sont récurrentes. La survenue de la pandémie de la COVID-19 au cours de l'année 2019 a exacerbé ces menaces.

La prévention et la gestion de la crise de la COVID-19 a induit la mise en place de mesures qui astreignent à des changements de comportements. L'obligation du respect de ces mesures a davantage mis à mal les activités dans plusieurs domaines. Pour y faire face, le Burkina Faso qui venait d'être touché par la COVID-

¹<https://www.oecd.org/fr/education/scolaire/36760016.pdf>

²<https://www.burkina24.com/2021/10/25/burkina-faso-environ-400-nouvelles-ecoles-fermees-en-ce-debut-dannee-scolaire-2021-2022>



19 en enregistrant officiellement son premier cas le 09 mars 2020³ a décidé, à l'instar des autres pays, de l'interdiction de regroupements de personnes, de contacts physiques; le confinement a même été imposé à certaines villes.

Dans le domaine scolaire ces décisions ont eu pour corollaires la fermeture des écoles sur le plan national, conduisant ainsi à une rupture pédagogique. Pour assurer la continuité des activités d'enseignement-apprentissage et de formation professionnelle dans cette situation complexe, des aménagements ont consisté, sur le plan institutionnel, à l'organisation de cours radiodiffusés et télédiffusés, à la production et à la mise à disposition de ressources documentaires numériques sur une plateforme⁴ au profit des apprenants du primaire, du post-primaire et du secondaire. Pour l'enseignement supérieur et précisément les écoles de formation professionnelle⁵, à savoir, l'Institut des Sciences (IDS) et l'École Normale Supérieure de Koudougou (ENSK), il a été initié des cours à distance.

Après environ deux mois de rupture des cours en présentiel, des mesures gouvernementales⁶ autorisaient la réouverture des classes d'examen de troisième et de terminale et, dans une certaine mesure les cours avec les stagiaires en phase de formation théorique. Les classes intermédiaires de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}, toutes séries confondues, entamaient parallèlement les grandes vacances. Les deux écoles de formation professionnelle des enseignants se retrouvaient donc dans l'impossibilité de poursuivre non seulement les activités de suivi des élèves-professeurs en situation de stage, mais aussi de procéder par la suite à leur certification; Ce sont là deux activités qui exigent d'observer les stagiaires en situation réelle de classe. Le report éventuel des examens des stagiaires engendrerait, pour les structures de formation, des problèmes financiers et juridiques liés à la prise en charge financières des stagiaires et à la durée de leur formation qui ne saurait excéder dix-huit (18) mois.

L'obligation de résultats et l'instinct de survie pédagogique ont contraint la Direction Générale de l'ENSK à l'adoption de nouvelles mesures relatives à la certification des élèves-professeurs en situation de stage pratique. Elles ont consisté à les évaluer sur la base de la fiche pédagogique ou fiche de leçon. Le point de presse animé à ce sujet par la Direction générale a été relayé par des organes d'information avec des titres et commentaires évocateurs de doutes sur la qualité de ce procédé d'évaluation qui rompt avec les pratiques habituelles. Le FasoPiC⁷ rapportait l'information sous le titre, « École Normale Supérieure de Koudougou (ENSK): les stagiaires seront évalués et certifiés suivant les nouvelles mesures ». « Mais quid de la qualité des nouvelles mesures d'évaluation des stagiaires à titre

³Burkina Faso: premiers cas de coronavirus à Ouagadougou et crise humanitaire sans précédent dans le nord. www.msf.fr du 23 mars 2020, mis à jour le 24 mars 2020.

⁴www.fasoeducation.net

⁵Les deux écoles ont été officiellement fusionnées au mois de juillet de l'année académique 2020-2021, mais le processus est toujours en cours. Elles forment désormais l'école Normale Supérieure (ENS).

⁶https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/burkina_faso_menapln_covid.pdf du

⁷<https://www.fasopic.net/ecole-normale-superieure-de-koudougou-ensk-les-stagiaires-seront-evalues-et-certifies-suivant-les-nouvelles-mesures/> du 1er juin 2020.



exceptionnel?» s'interroge le même organe de presse. Sur le réseau social Facebook⁸, 90,59% des commentaires et likes émis au sujet de la nouvelle formule de certification portent sur une prétendue qualité douteuse de celle-ci. Certaines fédérations syndicales des formateurs ont appelé leurs membres à se départir de telles formes de certification qui, de leur point de vue, ne peuvent renseigner suffisamment sur les compétences d'un bon enseignant. Cette attitude de démarcation a été, même à l'interne, exprimée par certains stagiaires, enseignants et structures syndicales de l'École Normale Supérieure de Koudougou

Face à ces préoccupations et alors que l'activité de l'évaluation, qu'elle soit formative ou certificative, s'appuie sur des instruments dont la qualité insuffisante pourrait effectivement entacher les décisions des examinateurs, nous avons formulé quelques questions de recherche: quel est le degré de validité de la nouvelle formule d'évaluation par la fiche de leçon? Autrement dit, quelle correspondance existe-t-il entre la « Grille COVID » et l'ancienne grille d'évaluation des enseignants? Comment peut-on, de la fiche de leçon, déduire les compétences pratiques et orales d'un élève-professeur en fin de formation?

L'intérêt de cette réflexion réside dans le fait que les réponses qui seront apportées à ces questions constituent un enjeu pour la crédibilité de l'école de formation pédagogique créée au vu de garantir la qualité du système éducatif par la formation des enseignants.

Cette étude a pour objectif principal d'apprécier la validité des instruments d'évaluation des élèves-professeurs.

Pour répondre à ces questions, nous avons procédé à l'analyse des grilles d'évaluation et de la fiche de leçon. Il s'est agi d'identifier les similitudes et les différences entre les deux instruments d'évaluation des stagiaires d'allemand, à savoir, la « Grille COVID » et celle d'avant la pandémie. Par ailleurs, la fiche de leçon recommandée pour le cours d'allemand au Burkina Faso a été analysée.

Mais quels ont été les fondements théoriques de cette réflexion? C'est ce que nous avons tenté de développer dans les lignes qui suivent.

2. Analyse du contexte de la formation

2.1 Référentiel de formation comme fondement d'une évaluation de qualité

Toute activité d'évaluation nécessite comme point de départ la connaissance de l'objet d'évaluation selon MORISSETTE (1996). La présente étude ayant pour objet l'évaluation des élèves- professeurs, il s'est agi de connaître les compétences professionnelles attendues de ce public cible. Cette préoccupation est partagée par FIGARI (1994) lorsqu'il parle de référentiel en tant que dispositif devant présider les opérations d'évaluation. PAQUAY (1994, p. 7) définit le référentiel de compétences professionnelles comme « *l'ensemble structuré des compétences nécessaires pour exercer un métier ; cet ensemble est considéré comme une*

⁸[https:// m.facebook.com/Univ.norbertzongo/ posts/818535698552252](https://m.facebook.com/Univ.norbertzongo/posts/818535698552252) du 28 mai 2020



référence ». Malheureusement, pour la formation des enseignants au Burkina Faso, l'on ne dispose jusque-là pas de référentiel de formation, ou du moins le paradigme sous lequel les enseignants sont formés à l'ENSK n'est pas explicitement défini. Pour le besoin de l'étude, les textes et instructions officiels encadrant le métier d'enseignant ont servi de références. La Loi d'Orientation de l'Éducation de 2007⁹, Chap1, section 2 (définition), définit en son article 2 la formation professionnelle comme « l'ensemble des activités visant à assurer l'acquisition des connaissances, des qualifications et des aptitudes nécessaires pour exercer une profession ou une fonction avec compétence et efficacité ». Cette définition qui ne fait acception de personnes prend en compte la formation de l'enseignant. Les programmes de formation, quoiqu'assez limitatifs, ont permis de faire des déductions par rapport aux attentes en termes de compétences professionnelles des stagiaires à l'issue de leur formation à l'ENSK. Ces orientations deviennent un peu plus explicites lorsqu'on se réfère au décret portant organisation des emplois spécifiques du Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique¹⁰ (chapitre V, section 1 (attributions), article 28); il y est stipulé l'emploi de professeur certifié des lycées et collèges. Par la suite, le décret portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi¹¹ décline au chap. 1, section 1 (attributions), article 43, pp.19-20, l'emploi de professeur certifié des lycées et collèges, de même que les attentes relatives à un professeur de ce profil.

En résumé, l'enseignant a l'obligation entre autres de dispenser l'enseignement théorique et pratique dans sa discipline, d'évaluer (effectuer des contrôles continus, participer aux examens et concours du secondaire) et d'exécuter toute autre activité confiée par le supérieur hiérarchique. Cette analyse se recoupe partiellement avec ce que PAQUAY & al (1996) et PERRENOUD (1999) ont décliné comme compétences attendues d'un enseignant du fait que leurs propositions de compétences prennent en compte celles des professeurs d'écoles¹². En résumé à cette partie, l'on retient avec PAQUAY (1994) que les compétences professionnelles d'un enseignant sont complexes si bien qu'un référentiel de compétence ne peut prétendre être exhaustif; il doit s'adapter à l'évolution sociétale.

2. 2 Types d'évaluation et leur fonction

⁹Loi N° 013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation.

¹⁰Décret n°2006-423/PRES/PM/MFPRE/MESSRS/MFB portant organisation des emplois spécifiques du Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique.

¹¹Décret N°2020- 0245/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID Portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi.

¹²Dans le cadre de la valorisation du métier d'enseignant au Burkina Faso, les instituteurs et institutrices sont désormais appelés des professeurs d'école par le décret N°2020- 0245/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID Portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi. Décret N°2020-0245/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID Portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi.



L'évaluation s'effectue de différentes manières et poursuit des fonctions spécifiques. Ainsi, l'on distingue selon les moments d'intervention et les objectifs poursuivis, trois principaux types d'évaluation dont l'évaluation sommative. L'évaluation sommative ou administrative ou encore qualifiée d'évaluation certificative, qui nous intéresse dans cet article, est ce type d'évaluation qui intervient à la fin d'une période d'apprentissage ou de formation, d'un module d'enseignement ou d'un cycle d'étude. Elle juge de la compétence globale de l'apprenant, cherche à établir le niveau de maîtrise des contenus par celui-ci en vue de prendre une décision qui le touche directement et, par ricochet, exerce un impact sur le système éducatif. Dans le cas spécifique de l'ENSK, il s'agit de futurs enseignants du post-primaire et du secondaire appelés communément stagiaires ou encore élèves-professeurs. Leur certification a pour but de vérifier la qualité des compétences professionnelles qu'ils ont développées à l'issue de leur stage pratique; elle a pour cadre de référence les objectifs du programme de formation. Les instruments utilisés à cet effet sont des grilles d'observation et d'évaluation. L'observation peut se définir comme un moyen permettant de constater des faits à l'aide d'outils pertinents (MORISSETTE 1996). Cependant, les instruments d'évaluation à partir desquels les décisions sont prises à l'encontre ou en faveur d'un stagiaire peuvent manquer de validité. Qu'est-ce que donc la validité? Les lignes qui suivent traitent de la définition et des caractéristiques du critère de validité des instruments d'évaluation.

2.3 Caractéristiques de l'évaluation et leur difficulté: la validité

D'après TOUSIGNANT & al (1990, p.107), la validité est la première qualité de tout instrument de mesure. Une évaluation est qualifiée de valide si elle évalue ce qu'elle prétend mesurer et rien d'autre. Cette qualité de l'instrument de mesure, selon ABERNOT (1996), traite de la correspondance entre ce qui est à évaluer et ce qui est effectivement évalué. Une grille d'observation et d'évaluation apprécie l'objet d'évaluation en mettant l'accent sur ce qui est fondamental. Comme caractéristiques, TOUSIGNANT & al (1990, p.174) mentionnent que « la validité est inférée pas non mesurée ». Aussi, il n'existe pas différents types de validité, mais plusieurs preuves pour attester de la validité d'un instrument: la preuve par le contenu, la preuve par le construit et la preuve par les critères. Ils soulignent également les difficultés à mettre les deux dernières preuves en application dans le contexte d'enseignement-apprentissage. La présente réflexion met de ce fait l'accent sur la preuve de la validité par le contenu.

2.4 De la certification des stagiaires à L'ENSK

La formation des stagiaires de l'ENSK se réalise en deux étapes pour le cas spécifique des enseignants: une année de théorie et une année de pratique à l'issue de laquelle ils subissent leur examen de certification. En deuxième année, le stagiaire ayant validé sa formation théorique est placé en stage à responsabilité dans un établissement d'enseignement. Dans sa forme classique, l'évaluation du



stagiaire était précédée initialement de deux visites-conseils effectuées par des encadreurs pédagogiques. Pour des raisons diverses, un seul suivi-conseil est désormais organisé, suivi immédiatement de l'examen pratique¹³. Pour l'admission, une note supérieure ou égale à 12 sur 20 est exigée et tout stagiaire n'ayant pas rempli cette exigence est déclaré défaillant. Les nouvelles mesures d'évaluation adoptées suite à la survenue de la COVID-19 ont consisté à:

« Demander aux élèves professeurs de mettre à la disposition de l'administration de l'ENSK des versions numériques de leurs fiches de préparation, afin que des jurys les corrigent, délibèrent et déclarent les stagiaires admis ou ajournés aux examens pratiques. Pour les mémoires, il s'est agi d'une évaluation de documents de mémoires de fin de formation par des jurys, sans soutenance publique »¹⁴.

La même note de service qui informait les acteurs des nouvelles mesures a précisé les différentes modalités de leur mise en pratique dont la mise à disposition d'adresses pour l'envoi des fiches de leçon et la date limite de réception de celles-ci.

Une session d'appropriation des nouveaux concepts d'évaluation par les acteurs a été organisée. Il s'agissait par ailleurs de préparer la session d'évaluation des élèves-professeurs à raison de 02 fiches par stagiaire, ce qui donne un total de plus de 3000 fiches dont 184 en allemand. L'activité de certification est intervenue après le téléchargement et la vérification de la conformité des fiches avec l'identité des stagiaires, l'organisation des jurys de certification, la conception d'une grille d'analyse et d'évaluation des fiches de leçons par discipline et la conception du format du rapport d'évaluation.

La nouvelle formule de certification qui s'articule autour de la fiche de leçon, met en réalité l'écrit au centre. La fiche de leçon est une forme de production écrite qui a des spécificités. Elle renseigne sur les objectifs, les contenus, les méthodes, les formes sociales d'apprentissage et le matériel pédagogique. Sont attendues de l'enseignant habituellement des compétences écrites orales et pratiques, toutes complémentaires les unes avec les autres. La fiche de leçon offre des moyens d'appréciation de l'expression écrite, de la formulation des objectifs etc. L'observation d'une situation de classe permet d'apprécier l'expression orale de l'enseignant et la gestion des interactions qui relèvent des aspects pratiques. En plus de cela, l'entretien oral de l'examineur avec l'enseignant permet d'évaluer non seulement son expression orale, mais aussi sa capacité à prendre du recul par rapport aux activités d'enseignement qu'il a réalisées. Cela justifie la question de recherche qui porte sur la validité des instruments de certification et précisément

¹³Guide de stage pratique des élèves stagiaires de l'école Normale Supérieure de l'Université de Koudougou, 2012.

¹⁴Note de service N°2020- 000152/MESRI/SG/ENSK/DG du 29 avril 2020 portant mesures relatives aux examens pratiques et aux rapports de stage à l'ENSK.



sur la possibilité de prendre des décisions par rapport aux compétences orales et pratiques d'un enseignant seulement à partir d'une production écrite.

L'oral et l'écrit sont deux moyens de communication ayant des points communs, mais également des particularités. L'oral se déroule pour la plupart du temps en présence de l'interlocuteur. Il recourt à des gestes complémentaires pour faciliter la compréhension à celui-ci et lui offre la possibilité de revenir sur des zones d'ombre dans la communication. L'écrit est destiné à un lecteur absent pour la plupart du temps et doit de ce fait être formulé de manière explicite. L'auteur d'une production écrite à moins d'être astreint à des contraintes particulières imposées par un éditeur ou au respect d'une consigne, doit être explicite dans sa formulation. Ainsi, l'analyse de la fiche de leçon a pris appui sur cette caractéristique fondamentale de la production écrite. Les différentes démarches méthodologiques ont abouti aux résultats présentés dans le point qui suit.

2.5 Résultats et discussion

La présentation des résultats s'articule autour du degré de correspondance entre les grilles et des possibilités d'inférence des compétences professionnelles de la fiche de préparation.

2.5.1 Degré de correspondance entre les deux grilles d'évaluation

L'ancienne grille servant d'instrument d'évaluation des élèves-professeurs d'allemand comporte trois axes fondamentaux: la préparation écrite ou fiche de leçon, la prestation dans la classe (l'animation) et l'entretien du jury avec le professeur.

L'objectif de l'attention portée sur la fiche pédagogique est de vérifier sa conformité avec le modèle de « l'Analyse Didactique » en abrégé Modèle « DA¹⁵ ». Recommandé pour le cours d'allemand au Burkina Faso, le modèle indique les objectifs du cours, les activités d'apprentissage, les formes sociales, le matériel et les médias utilisés. Elle précise les différentes étapes à respecter dans le déroulement du cours, notamment la phase introductive du cours, la phase de présentation qui correspond généralement à la compréhension globale de l'activité menée, l'approfondissement qui a lieu dans la phase sémantisation et la dernière phase, la pratique. En situation de visite conseil ou d'examen, l'examineur vérifie la présence de ces éléments, le respect des étapes et la présentation de la préparation écrite, la hiérarchisation des étapes, le niveau de langue de l'enseignant.

La prestation dans la classe englobe 11 sous- thèmes: la qualité de l'expression orale; la pertinence de l'usage du français, la prise de contact, l'introduction de la séance du cours, la qualité de l'annonce des objectifs de la séance, la maîtrise de la

¹⁵Conçu par le spécialiste de l'éducation Wolfgang Klafki (1927-2016), mais adapté par Gerhard Westhoff (*1942), spécialiste de l'enseignement des langues vivantes.



méthodologie, la maîtrise des contenus enseignés, le choix des formes sociales d'apprentissage, la gestion du temps, la gestion du tableau et la gestion des interactions. Cet axe qui compte pour 14 points cible la vérification de la mise en œuvre pratique du cours planifié; pour les besoins de la certification, l'enseignant était habituellement observé en situation de classe. Sur cette ancienne grille, la prestation en classe, le troisième axe de l'évaluation, est suivie d'un entretien de l'examineur avec l'enseignant prestataire.

L'entretien du jury avec le professeur est notée sur trois (03) points, cette phase prend en compte la pertinence de l'auto-évaluation faite par l'enseignant, la pertinence des solutions de remédiation proposées par ce dernier et son ouverture d'esprit face aux observations et aux conseils formulés. La vérification de la plupart de ces aspects passe nécessairement par une mise en œuvre de la préparation écrite du cours. De l'analyse de l'ancienne grille, 17 items ont été répertoriés et répartis sur les trois phases essentielles des examens de certification; celle d'avant le cours (la fiche de leçon), le déroulement cours (la mise en œuvre) et la phase qui suit (entretien d'évaluation).

Comparativement à l'ancienne grille, la nouvelle grille ou la « Grille COVID » comprend également trois axes d'observation et d'analyse: la conformité de la fiche au modèle recommandé renvoie à l'axe 1 de l'ancienne grille et couvre les aspects qui y sont indiqués. Les objectifs constituent sur la « Grille COVID » le deuxième axe; les objectifs du cours étaient obligatoirement évalués, car ils forment le fondement de la préparation écrite d'un cours (BALLWEG, 2018). Le dernier axe porte sur les aspects méthodologiques et didactiques; il englobe ce qui est mentionné sous la deuxième rubrique de l'ancienne grille. La différence fondamentale entre la « Grille COVID » et l'ancienne porte sur les changements des intitulés des axes. À titre illustratif, la mention références bibliographiques n'existait pas sur l'ancienne grille, mais se trouve être prise en compte dans la partie maîtrise du contenu de la nouvelle grille.

Néanmoins, la nouvelle grille occulte la partie entretien de l'examineur avec le professeur - axe 3 de l'ancienne grille - et ne couvre de ce fait que 75% des compétences mentionnées sur l'ancienne grille. L'expression orale en allemand, la proportion de l'usage du français ainsi que les aspects liés à l'entretien sont les aspects qui semblent avoir été omis. Mais l'institution effective d'un examen oral pour les candidats de l'enseignement post-primaire et du secondaire dans le processus de recrutement pourrait participer à minimiser le poids de ce critère sur les grilles d'évaluation. Une large couverture des compétences poursuivies dans l'ancienne grille nécessite l'usage des médias numériques. À défaut d'organiser des classes fictives, l'entretien avec les stagiaires sur la qualité de leurs cours pourrait s'effectuer par WhatsApp, chat, ou visioconférence. Les autres situations de la classe, lorsqu'on s'appuie sur FIX (2008, p. 66), peuvent être déduites de la fiche de leçon, lorsque les exigences en matière de production de l'expression écrite sont prises en compte. En tout état de cause, TOUSIGNANT & al (1990, p. 174) mentionnent que la validité d'un instrument de mesure et d'évaluation s'exprime



en termes de degré, la validité parfaite n'existant pas. La « Grille COVID » dont le degré de couverture des compétences professionnelles des enseignants est estimé à 75%, pourrait alors être considérée comme valide. Ces résultats corroborent d'ailleurs les contenus des textes à l'ENSK fixant la validité du taux de réalisation à 75%. Par ailleurs, un taux élevé d'échecs n'est pas synonyme d'une évaluation réussie, mais pourrait donner lieu à des appréhensions quant à la qualité de l'instrument d'évaluation et à la perception que les examinateurs se font d'une bonne évaluation. Ainsi, les résultats de cette réflexion confirment la mention de ABERNOT (1996) à propos de la validité des instruments de mesure et d'évaluation. L'auteur trouve qu'en matière de validité, les problèmes ne sont jamais totalement absents, car il n'est pas toujours possible d'atteindre la validité à la perfection; par contre il est souvent très simple de l'améliorer. Parlant de l'évaluation de la formation pratique des enseignants, ANDRE (2013, p. 8) a souligné que la disponibilité de standards permet d'éviter l'intuition dans l'évaluation. Néanmoins, il est tout aussi important de concevoir des « standards locaux et provisoires ». Nous appuyant sur cet auteur, nous dirons en résumé que la grille d'évaluation universelle et durable n'existe pas. La « Grille COVID » est le fruit de son époque; elle n'entache en rien les compétences professionnelles des élèves-professeurs, sujettes, d'après ANDRE (2013), à des variabilités selon la nature des activités d'enseignement-apprentissage.

2.5.2 Inférences des compétences professionnelles relatives à l'animation de la classe

La fiche de leçon basée sur le « DA-Modell » est composée de trois grandes parties. La première offre des informations générales sur l'enseignant, l'école et les élèves. Elle décrit par la suite la situation pédagogique de la classe ainsi que la partie analyse didactique de la leçon du jour et formule les objectifs du cours. Elle est suivie d'une deuxième partie qui résume, dans un tableau, les étapes du cours, les activités à réaliser, le temps consacré à chaque activité, le matériel à utiliser etc. La troisième partie décrit théoriquement dans les détails la séance du cours exposé dans les grandes lignes au niveau de la deuxième partie de la fiche de leçon. En cela, la fiche de leçon offre d'énormes possibilités pour déduire des compétences pratiques de l'enseignant. Pour la vérification de la maîtrise du contenu par l'enseignant, il suffit de s'assurer que celui-ci ne fait point de confusion entre des mots dits faux-amis, qu'il ne traduit pas littéralement des expressions en allemand ou en français, que les exemples qu'il donne sont exempts d'erreurs et de contradictions, qu'ils sont variés et pertinents. En rapport avec le temps, il est recommandé à l'enseignant de déterminer approximativement le temps prévu pour la réalisation de chaque étape et activité. Au regard du volume de travail, de la nature de l'activité, de l'effectif d'une classe, le temps proposé, sans observation du cours en classe, donne des indications sur la gestion du temps par l'enseignant. Ainsi, 15 minutes peuvent s'avérer insuffisantes, suffisantes ou excessives lorsque



l'examineur tient compte de la nature et du volume des activités à réaliser. Il en est de même pour les formes sociales ou encore méthodes d'enseignement-apprentissage que l'enseignant envisage mettre en œuvre. Une activité pédagogique peut se réaliser de façon individuelle, en partenariat, en groupe, sous forme de projets pédagogiques, sur une plate-forme ou combiner les différentes méthodes (RÖSLER, 2012, p. 116-120). Sur la base de la préparation écrite, la pertinence des choix pédagogiques et didactiques effectués par un enseignant peut être inférée, à la lecture de la préparation écrite, au regard de la nature de l'activité, de l'effectif de la classe, des conditions de travail, des possibilités dont il dispose. Outre ces aspects, les interactions constituent la cheville ouvrière de l'apprentissage. C'est par ce canal que l'enseignant motive les apprenants, donne un feedback à leurs préoccupations en explicitant les zones d'ombre, en apportant des exemples et des exercices supplémentaires. Dans la préparation de son cours, l'enseignant anticipe les réactions possibles des apprenants et fait des choix, prend des décisions en conséquence. Les interactions, notamment entre l'enseignant et les élèves et élèves, peuvent être déduites de la fiche pédagogique d'un enseignant, lorsque celui-ci ne fait point l'économie des exigences relatives à la production écrite ci-dessus mentionnées. L'enseignant indique explicitement sur sa fiche, en fonction de la spécificité de chaque activité, ses différentes réactions plausibles et celles des apprenants sur lesquelles il devrait veiller pour un enseignement de qualité (OPHARDT et al, 2008).

L'appréciation de la soixantaine de fiches effectuée par le jury dont nous relevons, a permis de déclarer certes les 30 stagiaires admis. Cependant, les fiches produites par ces derniers ne sont pas suffisamment explicites. La tendance observée est la reproduction linéaire des contenus du tableau synoptique dans la partie plan détaillé du cours, alors que c'est le lieu de détailler ces informations. L'insatisfaction pourrait être ramenée à l'inexpérience des stagiaires imputable à leur formation sur la conception des fiches de leçon, qui sont avant tout des productions écrites.

En résumé, les résultats d'analyse des grilles et de la fiche de leçon nous révèlent d'abord la complexité des compétences professionnelles des enseignants, des exigences relatives aux moyens utilisés pour leur vérification. Aussi, les bons ou les mauvais résultats sans ou avec observation de classe sont la résultante d'une évaluation dite institutionnelle dont l'objectif premier est plus le respect des exigences de pilotage du système éducatif que le développement des compétences professionnelles. Le besoin du développement des compétences ne peut se satisfaire que par l'expérimentation et l'adoption d'autres méthodes d'évaluation (PAQUAY, 2010) complémentaires. Ainsi, les situations de crises et les efforts d'adaptation devraient plutôt être vues comme des opportunités pour repenser les modes d'enseignement et d'évaluation (YERLY & al, 2021) dans la perspective d'augmenter la résilience des systèmes éducatifs.



Conclusion

Afin d'apprécier la validité des instruments d'évaluation certificative des enseignants du post-primaire et du secondaire en situations de crise, cet article a tenté de répondre aux questions suivantes: quelle correspondance existe-t-il entre les deux instruments de mesure des élèves-professeurs d'allemand? Quelles possibilités d'inférence de compétences professionnelles offre le modèle de fiche de leçon? Au terme des investigations, il ressort que la différence entre les deux instruments utilisés pour la certification des élèves-professeurs d'allemand n'est pas de nature à entamer la validité des examens de certification. Aussi, si les fiches de leçon avaient été conçues dans le respect des exigences de la production écrite, elles auraient permis aux examinateurs de se prononcer sur un nombre plus élevé de compétences. D'où la nécessité d'anticiper l'enseignement-apprentissage des langues vivantes en situations de crise en travaillant à l'amélioration des grilles d'évaluation des stagiaires, en veillant à une meilleure compréhension et conception de la fiche de leçon. En définitive, les critiques formulées par les acteurs pourraient plus se justifier par la peur du changement des pratiques d'enseignement-apprentissage que par la mauvaise qualité de la nouvelle mesure d'évaluation, étant donné que cette étude a démontré qu'elle est bien valide. Toutefois, des dispositions complémentaires pourraient contribuer à suppléer à une absence de visites de classes.

Bibliographie

- ABERNOT Yvan, 1996, *Les méthodes d'évaluation scolaires*, Paris, Dunod, 119 pages.
- BALLWEG Sandra, 2018, «Planung einer Unterrichtseinheit». In ROCHE Jörg, EINHORN Ágnes, SUNER Ferran (dir), *Unterrichtsmanagement*, Tübingen, Narr, Francke, Attempto; pp-43-84.
- COLEMAN James S, CAMPBELL Ernest Q, HOBSON Carol J, MCPARTLAND James, MOOD Alexander M., WEINFELD Frederick & YORK Robert L., 1966, *Equality of Educational Opportunity*, Washington, DC: US Office of Education, 548 pages.
- FIGARI Gerard, 1994, *Évaluer: quel référentiel?* Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 196 pages.
- FIX Martin, 2008, *Texte schreiben, Schreibprozesse im Unterricht*, 2ème édition, Paderborn, Schöningh, 284 pages.
- MORISSETTE Dominique, 1996, *Guide pratique de l'évaluation sommative. Gestion des épreuves et des examens*, Montréal, De Boeck, 130 Pages.



- OPHARDT Dietmut; THIEL Felicitas, 2008, «Klassenmanagement als Basisdimension der Unterrichtsqualität». In Schweer, K.W. Martin (dir.), *Lehrer-Schülerinteraktion, Inhaltsfelder, Forschungsperspektiven und methodische Zugänge*, 2ème édition revue et augmentée, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, p. 259-282.
- PAQUAY Léopold, 1994, « Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant ? ». In *Recherche et Formation pour les professions de l'éducation*, Vol. 16, p. 7-38.
- PAQUAY Léopold, VAN NIEUWENHOVEN Catherine & WOUTERS Pascale (dir.), 2010, *L'évaluation, levier du développement professionnel. Tensions, dispositifs, perspectives*, Bruxelles, De Boeck 321 pages.
- PAQUAY Léopold, WAGNER Marie-Cécile, 1996, « Compétences professionnelles privilégiées dans les stages et en vidéo ». In Altet Marguerite, Charlier Evelyne, Paquay Léopold, Perrenoud Philippe (dir.), *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies? Quelles compétences?* Belgique, De Boeck et Larcier, p. 153-179.
- PERRENOUD, Philippe, 1999, *Dix nouvelles compétences pour enseigner*, Paris, ESF, 1999, 188 pages.
- RÖSLER, Dietmar, 2012, *Deutsch als Fremdsprache. Eine Einführung*, Stuttgart, Weimar, J.B Metzler, 301 pages.
- SCHART Michael, LEGUTKE Michael, 2012, *Lehrkompetenz und Unterrichtsgestaltung*, München, Langenscheidt, Klett, 199 pages.
- STANDOP Jutta, JÜRGENS Eiko, 2015, *Unterricht planen, gestalten und evaluieren*, Münster, New York, Waxmann, 286 pages.
- TOUSIGNANT Robert, MORISSETTE Dominique, 1990, *Les principes de la mesure et de l'évaluation des apprentissages*, 2ème édition revue et augmentée, Montréal, Gaétan Morin, 237 pages.
- YERLY Gonzague & ISSAIEVA Elisabeth, 2021, (Re)penser l'évaluation des apprentissages au postsecondaire en temps de crise: défis à relever et occasions à saisir en période de COVID-19. In *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 18(1), p.89-101. <https://doi.org/10.18162/ritpu-2021-v18n1-09>.